

LES RESPONSABLES PUBLICS SOUMIS AUX OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

État

		Déclaration d'intérêts		Déclaration de situation patrimoniale		Contrôle de la gestion sans droit de regard des instruments financiers
		contrôle	publication	contrôle	publication	
PRÉSIDENTIE	Candidats à l'élection présidentielle	✗	✓	✗	✓	✗
	Président de la République	✗	✓	avis sur la variation de patrimoine	✓	✗
	Collaborateurs du Président de la République	✓	✗	✓	✗	✗
GOUVERNEMENT	Membres du Gouvernement	✓	✓	✓	✓	✓
	Membres des cabinets ministériels	✓	✗	✓	✗	✗
PARLEMENT	Députés et sénateurs	✓	✓	✓	en préfecture	✗
	Collaborateurs des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat	✓	✗	✓	✗	✗
	Membres de l'organe chargé de la déontologie parlementaire	✓	✗	✓	✗	✗
PARLEMENT EUROPÉEN	Représentants français au Parlement européen	✓	✓	✓	en préfecture	✗
CESE	Membres du Conseil économique, social et environnemental	✓	✗	✗	✗	✗

Collectivités territoriales

CONSEILS RÉGIONAUX	Présidents	✓	✓	✓	✗	✗
	Vice-présidents et conseillers régionaux <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeurs, directeurs adjoints et chefs de cabinet des présidents	✓	✗	✓	✗	✗
CONSEILS DÉPARTEMENTAUX	Présidents	✓	✓	✓	✗	✗
	Vice-présidents et conseillers départementaux <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeurs, directeurs adjoints et chefs de cabinet des présidents	✓	✗	✓	✗	✗
COMMUNES	Maires <i>(+20.000 hab.)</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Adjoints au maire <i>(+100.000 hab.) titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeurs, directeurs adjoints et chefs de cabinet des maires <i>(communes +20.000 hab.)</i>	✓	✗	✓	✗	✗
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE	Présidents des EPCI à fiscalité propre <i>(+20.000 hab. ou recettes de fonctionnement supérieures à 5 M€)</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Présidents des autres types d'EPCI <i>(recettes de fonctionnement supérieures à 5 M€)</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Vice-présidents des EPCI à fiscalité propre <i>(+100.000 hab.) titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeurs, directeurs adjoints et chefs de cabinet des présidents des EPCI à fiscalité propre <i>(+20.000 hab. ou recettes de fonctionnement supérieures à 5 M€)</i>	✓	✗	✓	✗	✗
	Directeurs, directeurs adjoints et chefs de cabinet des présidents des autres types d'EPCI <i>(recettes de fonctionnement supérieures à 5 M€)</i>	✓	✗	✓	✗	✗

Collectivités à statut particulier

		Déclaration d'intérêts		Déclaration de situation patrimoniale		Contrôle de la gestion sans droit de regard des instruments financiers
		contrôle	publication	contrôle	publication	
PARIS	Maire, adjoints au maire et conseillers <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du maire	✓	✗	✓	✗	✗
MÉTROPOLE DE LYON	Président et vice-présidents <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président	✓	✗	✓	✗	✗
COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE	Président	✓	✓	✓	✗	✗
	Vice-présidents et conseillers <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✗	✓	✗	✗
CORSE	Président de l'assemblée	✓	✓	✓	✗	✗
	Président du conseil exécutif et conseillers exécutifs <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
GUYANE	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président de l'assemblée	✓	✗	✓	✗	✗
	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président du conseil exécutif	✓	✗	✓	✗	✗
MARTINIQUE	Président de l'assemblée	✓	✓	✓	✗	✗
	Président du conseil exécutif	✓	✓	✓	✗	✗
NOUVELLE-CALÉDONIE	Conseillers de l'assemblée <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✓	✓	✗	✗
	Conseillers exécutifs <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i>	✓	✗	✓	✗	✗
POLYNÉSIE FRANÇAISE	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président de l'assemblée	✓	✗	✓	✗	✗
	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président du conseil exécutif	✓	✗	✓	✗	✗
AUTRES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER	Président et membres du Congrès	✓	✓	✓	✗	✗
	Président et membres du gouvernement	✓	✓	✓	✗	✗
NOUVELLE-CALÉDONIE	Présidents et vice-présidents des Assemblées de province	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président du Congrès	✓	✗	✓	✗	✗
POLYNÉSIE FRANÇAISE	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président du gouvernement	✓	✗	✓	✗	✗
	Directeurs, directeurs adjoints et chefs de cabinet des présidents des Assemblées de province	✓	✗	✓	✗	✗
AUTRES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER	Président et membres du gouvernement	✓	✓	✓	✗	✗
	Président et représentants à l'assemblée	✓	✓	✓	✗	✗
AUTRES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président du gouvernement	✓	✗	✓	✗	✗
	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président de l'assemblée	✓	✗	✓	✗	✗
AUTRES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER	Présidents des conseils territoriaux et conseillers territoriaux <i>titulaires d'une délégation de signature ou de fonction</i> de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeurs, directeurs adjoints et chefs de cabinet des présidents des conseils territoriaux de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon	✓	✗	✓	✗	✗
AUTRES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER	Président de l'assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna	✓	✓	✓	✗	✗
	Directeur, directeur adjoint et chef de cabinet du président de l'assemblée	✓	✗	✓	✗	✗

AAI, API et autres responsables publics

	Déclaration d'intérêts		Déclaration de situation patrimoniale		Contrôle de la gestion sans droit de regard des instruments financiers
	contrôle	publication	contrôle	publication	
Membres du collège, secrétaire générale et ses adjoints de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)	✓	membres du collège	✓	membres du collège	✗
Membres des collèges, membres des commissions investies de pouvoirs de sanction, directeurs généraux, secrétaires généraux et leurs adjoints des autres autorités administratives indépendantes (AAI) et des autorités publiques indépendantes (API) :					uniquement pour les présidents et membres des AAI ou API intervenant dans le domaine économique (art. 1 du décret 2014-747 du 1^{er} juillet 2014)
<ul style="list-style-type: none"> • Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) • Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires • Autorité de la concurrence • Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) • Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) • Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel) • Autorité de régulation des transports • Autorité de sûreté nucléaire (ASN) • Autorité des marchés financiers (AMF) • Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen) • Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) • Commission de régulation de l'énergie (CRE) • Commission du secret de la défense nationale (CSDN) • Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) • Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) • Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) • Commission nationale du débat public (CNDP) • Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) • Défenseur des droits • Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) • Haut Conseil du commissariat aux comptes (H3C) • Haute Autorité de santé (HAS) • Médiateur national de l'énergie 	✓	✗	✓	✗	
Membres des collèges, membres des commissions investies de pouvoirs de sanction, directeurs généraux, secrétaires généraux et leurs adjoints des autorités administratives indépendantes (AAI) créées en vertu des lois organiques de Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française	✓	✗	✓	✗	✗
Médiateurs du cinéma, du livre et de la musique	✓	✗	✓	✗	✗
Président et membres de la commission pour la rémunération de la copie privée	✓	✗	✗	✗	✗
Membres du Conseil supérieur de la magistrature	✗	✗	✓	✗	✗

Agents publics

	Déclaration d'intérêts		Déclaration de situation patrimoniale		Contrôle de la gestion sans droit de regard des instruments financiers
	contrôle	publication	contrôle	publication	
Toute personne exerçant un emploi ou des fonctions à la décision du Gouvernement pour lesquels elle a été nommée en Conseil des ministres	✓	✗	✓	✗	✗
Emplois ou fonctions listés au décret 2016-1968 du 28 décembre 2016	✗	✗	✓	✗	✗

Militaires

Officiers généraux et du rang de colonel dont les responsabilités en matière d'achat le justifient	✗	✗	✓	✗	✗
Inspecteurs généraux des armées et inspecteur général du service de santé des armées	✗	✗	✓	✗	✗
Officiers généraux évoqués à l' article R*1211-2 du code de la défense , commandant supérieur des forces armées aux Antilles, commandant supérieur des forces armées en Guyane, commandant supérieur des forces armées dans la zone Sud de l'Océan indien, commandant supérieur des forces armées de Nouvelle-Calédonie, commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française, commandant de la gendarmerie outre-mer	✗	✗	✓	✗	✗
Emplois mentionnés au II de l' article 2 du décret n° 2016-1968 du 28 décembre 2016 , lorsque cet emploi relève d'un établissement public administratif mentionné au titre Ier du livre IV de la troisième partie du Code de la défense	✗	✗	✓	✗	✗
Armée de Terre : directeur du service de la maintenance industrielle terrestre (SMITer)	✗	✗	✓	✗	✗
Marine nationale : président de la commission permanente des programmes et des essais (CPPE) ; directeur local du service de soutien de la flotte de Brest (SSF) ; directeur local du service de soutien de la flotte de Toulon (SSF)	✗	✗	✓	✗	✗
Armée de l'Air : directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Clermont-Ferrand, service du commissariat des armées (SCA) : directeur central adjoint (DCSCA) ; sous-directeur « métiers » (DCSCA) ; directeur du centre interarmées d'administration des opérations (CIAO) ; directeurs du commissariat d'outre-mer (Dicom) ; directeur du centre d'expertise du soutien du combattant et des forces (Cescof) ; commandant de l'école des fourriers	✗	✗	✓	✗	✗
Service des essences des armées (SEA) : directeur de l'exploitation et de la logistique pétrolière interarmées (Delpia)	✗	✗	✓	✗	✗
Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (Dirisi) : directeur local de Toulon ; directeur local de Brest	✗	✗	✓	✗	✗
Service de santé des armées (SSA) : directeur des approvisionnements en produits de santé (Dapsa)	✗	✗	✓	✗	✗

Organisations sportives

	Déclaration d'intérêts		Déclaration de situation patrimoniale		Contrôle de la gestion sans droit de regard des instruments financiers
	contrôle	publication	contrôle	publication	
Comité paralympique et sportif français : président, vice-présidents, trésorier et secrétaire général	✓	✗	✓	✗	✗
Comité national olympique et sportif français : président, vice-présidents, trésorier et secrétaire général	✓	✗	✓	✗	✗
Fédérations sportives : président, vice-présidents, trésoriers et secrétaires généraux	✓	✗	✓	✗	✗
Ligues professionnelles : président, vice-présidents, trésoriers et secrétaires généraux	✓	✗	✓	✗	✗
Agence nationale du sport : président, directeur général, responsable de la haute performance	✓	✗	✓	✗	✗
Représentants légaux des organismes chargés de l'organisation d'une compétition sportive internationale (4°, IIIbis, art. 11 loi du 11 octobre 2013)	✓	✗	✓	✗	✗

Dirigeants du secteur public

Président et directeur général des offices publics de l'habitat (OPH) (+2.000 logements)	✓	✗	✓	✗	✗
Président et directeur général des sociétés dont la moitié du capital est détenue par l'État	✓	✗	✓	✗	✗
Président et directeur général d'un établissement public à caractère industriel et commercial	✓	✗	✓	✗	✗
Président et directeur général des sociétés dont au moins la moitié du capital social est détenue par un EPIC de l'État et/ou une société où l'État est majoritaire <i>si son chiffre d'affaires annuel est supérieur à 10M€</i>	✓	✗	✓	✗	✗
Président et directeur général des autres sociétés dont au moins la moitié du capital social est détenue par une ou plusieurs collectivités, un groupement de collectivités, un EPIC de l'État, un OPH, une société où l'État est majoritaire, un GIP <i>si son chiffre d'affaires annuel est supérieur à 750.000 €</i>	✓	✗	✓	✗	✗